



**Jérôme
ROUSSE**

METTRE EN PLACE ET INTEGRER UN SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL. (SMSST)

Faire de la prévention son allié et un facteur de progrès et de bien être dans l'entreprise

OBJECTIF DE LA FORMATION : Au-delà des dispositions légales et obligations réglementaires qui incombent à toute entreprise vis à vis de la sécurité individuelle de ses salariés, l'instauration d'un système de management de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail permet de faire de ces domaines un enjeu stratégique pour l'entreprise. Cela nécessite que les acteurs de ce management participent à l'organisation de la sécurité collective et soient en mesure de contribuer eux-mêmes à l'encadrement et à la formation interne d'autres personnels.

Profils stagiaires : Encadrants, Chargés de la gestion de la sécurité au travail sur un site, un département, une équipe...
Travailleurs isolés.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

- Maîtriser les bases réglementaires de la sécurité et de la santé au travail,
- Instaurer un système de management permettant l'organisation et l'amélioration durable de la sécurité collective au travail
- Informer et animer des relais au sein de l'entité pour diffuser la politique de prévention
- Contrôler l'application de leurs directives et de mesurer l'impact pour proposer des actions correctives

PROGRAMME

SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL : DE L'OBLIGATION A LA MAITRISE DES RISQUES COMME OUTIL STRATEGIQUE J1

- Le code du travail - Les différentes responsabilités
- Les enjeux d'une maîtrise des risques - Les référentiels du management des risques

DEFINITIONS, PRINCIPES ET METHODOLOGIE DU MANAGEMENT DE LA SANTE ET DE LA SECURITE J1

- Les dangers et les risques associés - L'analyse des situations de travail et de son organisation.
- Le découpage en unité de travail homogène - Les conditions et les fréquences d'exposition

IDENTIFIER LES RISQUES J 1

- Identifier et évaluer les dangers d'une situation de travail et les conséquences potentielles

INSTAURER UN SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA SANTE ET DE LA SECURITE J2

- Rechercher et mettre en œuvre des actions en fonction de situations à risques
- Planification et organisation des actions à mettre en œuvre
- Définition des moyens nécessaire à la réalisation
- Constitution ou mise à jour d'une documentation adaptée
- Recenser et évaluer les résultats : quelles actions correctives instaurer

ANIMER LE PLAN DE PREVENTION J2

- Savoir affecter des tâches aux acteurs de l'entreprise chargés de la mise en oeuvre des actions.
- Identifier et transmettre les connaissances nécessaires au système de management auprès des autres personnels
- Organiser la sécurité collective
-

Pré-requis : Aucun prérequis

Modalités :Présentiel

Méthodes pédagogiques : Expositive / démonstratives / Exercices Pratiques

Moyens pédagogiques : tableau blanc, paper-board, brochures et affiches de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).

Ressources pédagogiques : Un document ressource sera remis à la fin de la formation. La stratégie pédagogique est une alternance d'apports théorique et d'études de cas concrets sur le site.

Evaluation des acquis :

- Niveau 1 Evaluation des acquis par l'évaluation des risques dans le cadre du contexte de leur entreprise, élaboration d'un plan d'action et d'organisations internes de maîtrise des risques. /
- Evaluation de satisfaction : Questionnaire construit par l'organisme de formation
- Evaluation pédagogique : Questionnaire à choix multiples construit par l'organisme de formation
- Niveau 2 Entretien post-formation sur la mise en œuvre du plan d'action.
-

Attestations : une attestation de suivi du stage ainsi qu'une attestation d'acquis sont remises en fin de stage.

Durée : 2 jours (14 heures)

Nombres de stagiaires : 10 au maximum

Cout : Nous contacter

Intervenant : Cette formation est assurée par Mr ROUSSE Jérôme, formateur et consultant en management de la santé et sécurité au travail depuis Mai 2012.